

Séparation des réseaux eaux pluviales et assainissement :

Le cabinet BEAUR va recevoir les plis d'appel d'offre et communiquera les noms des entreprises à l'équipe municipale. Le Maire rappelle que lors du chantier l'entreprise aura comme contrainte de maintenir l'accès aux habitations pendant la durée des travaux.

Les travaux sont subventionnés jusqu'à 80 % pour environ 350 000 € de travaux entre le Département et l'Etat.

Après les travaux des tests seront faits sur le lagunage pour savoir si la séparation a suffit à faire diminuer le pourcentage d'eau de pluie qui se déverse dans le lagunage. Selon, les résultats, la commune entreprendra ou pas la réfection du lagunage.

Il est prévu aussi de faire la 2^{ème} tranche des travaux de séparatif des réseaux, rue de la croix.

Le Maire explique que la commune a reçu un courrier du SAE de Valaurie-Roussas car leurs réseaux a été contaminés (source Pré Jarnier et Clavon) par notre lagunage lors des dernières pluies. Ils ont été très réactifs et traités aussitôt, les taux ont diminués rapidement.

Elections partielles municipales :

Un groupe de plusieurs électeurs s'est constitué. Ils vont certainement déposer dans les boîtes aux lettres des habitants un courrier pour se présenter et expliquer leur motivation à intégrer l'équipe municipale en place.

Espace Naturel Sensible :

Le comité de gestion qui gère les ENS ainsi que la zone humide de la gaffe va se réunir le 15 novembre prochain avec les services du Département pour discuter des projets en cours et des aides que la commune va percevoir.

Transformateur électrique :

L'entreprise SPIE a installé le 26 septembre dernier le transformateur sur la place de la mairie. Celui-ci sera en fonction en début d'année 2025.

La commune souhaite en profiter pour créer un abri pour les parents qui attendent leur enfant devant l'école les jours de mauvais. Le maire souhaite un projet harmonieux car il faudrait en profiter pour déplacer l'entrée des locataires.

Tour de table :

Marc GASSER dit que le parking de l'autre côté de la route d'Allan devant l'épicerie chez Paulette est opérationnel, les panneaux pour le signaler ont été commandé.

Les chemins ruraux se sont abîmés avec les dernières fortes pluies.

Christian BERNARD explique qu'il a eu une réunion avec la directrice de l'école Marie-Claire FOLLEA pour notamment fixer les dates des exercices de sécurité et les réunions du RPI.

La classe de CE2-CM1 et CM2 va s'associer avec l'architecte KYPSELI au projet de construction de la nouvelle mairie sur le thème des matériaux et leur réemploi.

L'édition grand angle a fait paraître le 25 septembre dernier une BD sur Albert Roche. Elle notamment disponible sur le site, la fnac, cultura, leclerc.... au prix de 16.90 €.

Monique ALLEGRE explique que l'association Environnement et Patrimoine Réauvillois a comme projet la restauration des croix. Comme il s'agit de biens communaux, il s'avère que c'est la commune qui va porter le projet pour pouvoir bénéficier des subventions. Un rendez-vous est prévu le 3 octobre prochain avec le Département, monsieur FRANÇON et les membres de l'association EPR pour faire le tour des croix.

Fabrice PRAVE explique qu'une réunion va se tenir sur le devenir de l'association Du Bourg prochainement après que la mairie soit officiellement propriétaire.

Norbert PERRIN explique qu'il va aller en Italie avec des membres du comité de jumelage Longaré pour perdurer les échanges entre les communes et mettre en place d'autres activités notamment avec les écoles.

Monique ALLEGRE propose à Lauriane MOINE de reprendre le dossier sur les jeux qui pourront être installés à l'espace DUBOURG notamment le dossier de demande de subvention. Rendez-vous fin octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h31.

Monique ALLEGRE,
Secrétaire de séance

